



Villejust Informations

A la Une...

ACCUEIL DE LOISIRS Session Juillet 2015



Cette année le mois de Juillet a été riche en aventure.

Avec le thème de Koh-Lanta, les enfants ont du faire preuve de courage lors des différentes épreuves proposées dont une sortie Acrobranche qui a fait d'eux de vrais aventuriers.

Ils sont sortis à la piscine de la base de loisirs d'Etampes avant que la piscine de l'ALSH n'ouvre.

Depuis, les enfants en profitent bien et les vacances s'annoncent très bonnes.



Dans ce numéro

Infos administratives	2 à 5
Cadre de vie	6 à 7
Associations	8 à 15
Informations pratiques	15 à 16

Informations administratives

MAIRIE FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des jours fériés à venir,
l'ensemble des services municipaux seront fermés :

- Le samedi 15 août 2015 — **Assomption**

Pendant la période estivale, **les services administratifs de la mairie seront fermés :**

- Les samedis 1er, 8, 15 et 22 août 2015

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Formulaire à retirer en Mairie de Villejust ou à la Gendarmerie de Nozay et à déposer dûment complété en gendarmerie.

NAVETTE MARCHE DE LONGJUMEAU

Comme tous les ans, le service de navette du mercredi matin pour le marché de Longjumeau sera interrompu au mois d'août.

Le service ne sera donc pas assuré les mercredis 5, 12 et 19 août 2015.

La navette reprendra **le mercredi 26 août.**



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES !



Le Ministère de l'Intérieur publie des conseils comportementaux pour se prémunir contre les cambriolages.

Comment protéger son domicile ?

Quels équipements peuvent m'aider à y parvenir ?

Que faire en cas d'absence prolongée ?

Quelle attitude adopter en cas de cambriolage ?

Qui contacter ?

Dois-je nettoyer mon domicile avant l'arrivée des forces de l'ordre ?

Où porter plainte ?

Autant de bons réflexes que le Ministère de l'Intérieur vous aide à acquérir...

Un dépliant est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

**Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
Composez le 17 ou le 112**

- . Opposition carte bancaire : **0 892 705 705**
- . Opposition chéquier : **0 892 68 32 08**
- . Téléphones portables volés :
 - . SFR : **10 23**
 - . Orange : **0 800 100 740**
 - . Bouygues Telecom : **0 800 29 10 00**
 - . Free Mobile : **32 44**



Informations administratives

CARTE IMAGINE'R ET OPTILE



La municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2015/2016, la subvention municipale est de 70€.

Les personnes concernées peuvent s'adresser au service scolaire au 01.69.31.74.42.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention devront être déposées avant le 15 novembre 2015 :

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la carte



A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2015, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



CARTE SCOL'R

Les imprimés de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » et le lycée « Henri POINCARÉ » sont téléchargeables sur notre site Internet www.mairie-villejust.fr et disponibles également en mairie.

Les enfants ayant bénéficié de la carte Scol'R pour l'année 2014-2015 se verront adresser un imprimé directement à leur domicile par le Conseil Général de l'Essonne.

Il est rappelé que ces imprimés, une fois complétés et signés, doivent être tamponnés par le Chef d'établissement d'accueil de votre(vos) enfant(s) avant la fermeture de l'établissement et déposés ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Départemental.

La participation familiale par élève pour 2015-2016 s'élève à 115 €.

La subvention municipale pour l'année 2015-2016 est de 80 € par enfant.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées avant le 15 novembre 2015, à savoir :

- . photocopie de la carte SCOL'R 2015-2016
- . RIB

A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2015, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



INSCRIPTION LISTES ELECTORALES : réouverture exceptionnelle

La loi n° 2015-852 du 13 juillet 2015 vise à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales.

Par dérogation au 2ème alinéa de l'article L.16 du Code Electoral, les listes électorales font l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle en 2015. Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 30 septembre 2015 pour voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.



FINANCES
PUBLIQUES

MODIFICATION HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES DE LA DDFIP

Depuis le 1er juillet 2015, tous les centres des finances publiques du département seront fermés au public les mardi après-midi et jeudi après-midi.

Les horaires d'ouverture aux usagers de ces centres resteront inchangés les autres jours de la semaine.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015 (EXTRAIT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :

ACCEPTER la décision modificative n°1 proposée par Monsieur le Maire concernant l'erreur d'imputation lors de l'intégration du mandat n°106
ACCEPTER la décision modificative n°2 proposée par Monsieur le Maire relative au versement de la participation au SIAHVV pour l'année 2015

CONFIRMER le versement de la subvention de fonctionnement 2015 à La Troupe des Zicos pour une somme de 1.350,00 €

ACQUERIR le lot A de la parcelle cadastrée AA n°115 appartenant aux **consorts RIDARD**, situé à l'intérieur de la propriété bâtie du 22 rue de la Mairie à Villejust au prix, toutes indemnités confondues, de **300.000,00 €**

AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte de vente correspondant auprès de **Maître HUBERLAND ou tout autre Notaire associé, Etude Notariale de Palaiseau**, ainsi que tout document s'y rapportant

ACCEPTER la décision modificative n°3 proposée par Monsieur le Maire concernant la régularisation de l'opération relative à l'acquisition de la propriété RIDARD

AUGMENTER les tarifs de la cantine scolaire, de la garderie périscolaire et de l'ALSH

ADOPTER les tarifs pour l'année scolaire 2015-2016 tels que proposés

DIRE que ces tarifs seront applicables à compter du 1er septembre 2015

ADOPTER les tarifs pour la saison 2015-2016, des activités à l'Espace Communal des Coudrayes (atelier théâtre, atelier dessin et atelier modelage/poterie) tels que proposés

APPROUVER les tarifs de la bibliothèque municipale pour l'année 2015-2016 tels que proposés

RECONDUIRE le service d'étude surveillée au sein de l'école élémentaire « Jeanne Chanson » pour l'année scolaire 2015-2016

FIXER le tarif de fréquentation du service d'étude surveillée pour ladite année à 3,14 € par enfant et par jour (tarif correspondant à la garderie du soir)

APPROUVER les nouveaux tarifs proposés relatifs à la mise à disposition de la petite salle des 2 Lacs et de **MODIFIER** le règlement existant en conséquence

APPLIQUER ces nouveaux tarifs à compter du 1er octobre 2015

APPROUVER les nouveaux tarifs proposés relatifs à la mise à disposition de la grande salle des 2 Lacs et de **MODIFIER** le règlement existant en conséquence

APPLIQUER ces nouveaux tarifs à compter du 1er octobre 2015 et à compter du 1er mars 2016

ADOPTER les tarifs proposés pour le dîner-dansant champêtre du samedi 12 septembre 2015 à l'occasion de la Fête du Village

AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions concernant l'organisation de ce dîner-dansant et de **CRÉER** une régie temporaire de recettes destinée à encaisser le produit de la vente des dits billets. Le régisseur titulaire et son suppléant seront nommés par arrêté municipal.

FIXER les tarifs concernant les produits alimentaires dans le cadre de la buvette lors de la Fête du Village qui se déroulera le 12 septembre 2015 aux 2 Lacs

AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions concernant l'organisation de cette buvette et de **CRÉER** une régie temporaire de recettes destinée à encaisser le produit de la vente desdits produits. Le régisseur titulaire et son suppléant seront nommés par arrêté municipal.

ADOPTER une participation communale de **70 €** à la carte Imagine'R et Optile pour l'année 2015-2016

ADOPTER une participation communale de **80 € par enfant** aux frais de transports scolaires pour l'année 2015-2016 (carte Scol'R pour l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège Jules Verne et le lycée Poincaré)

ACCEPTER la stagiairisation de Madame MANEVY Nadia au poste d'ATSEM de 1ère classe à compter du 1er septembre 2015

APPROUVER la création de 4 postes d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 6 heures, à compter du 1er septembre 2015

APPROUVER la mise en place d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) intercommunal entre les communes de Villejust, Champlan et Villebon-sur-Yvette ainsi que la convention correspondante

AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier

DENOMMER les voies du Parc de l'Océane : Rue des Alizés, Rue du Mistral et Rue du Zéphir

ADOPTER la numérotation des parcelles du Parc de l'Océane comme proposée (la numérotation est dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre)

APPROUVER l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée section AC n°44 d'une superficie de 972 m² dans le cadre de la procédure de bien vacant et sans maître

APPROUVER l'incorporation de ladite parcelle dans le domaine privé communal

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la prise de possession qui sera constaté par un procès-verbal affiché en mairie selon les modalités de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

APPROUVER l'acquisition par la commune des parcelles cadastrées section E n°282 et E n°284 d'une superficie respective de 55 et 370 m² dans le cadre de la procédure de biens vacants et sans maître

APPROUVER l'incorporation desdites parcelles dans le domaine privé communal

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la prise de possession qui sera constaté par un procès-verbal affiché en mairie selon les modalités de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

APPROUVER le projet d'aménagement d'un parking sur les parcelles cadastrées section E n°225, 1028 et 1032 sises Impasse de la Ruelle à Fretay

AUTORISER Monsieur le Maire à acquérir à l'amiable après négociations avec les propriétaires lesdites parcelles d'une superficie respective de 85, 10 et 51 m²

APPROUVER le projet d'aménagement de l'Espace Communal des Coudrayes sur les parcelles cadastrées section E n°154 et 155 sises Chemin de Courtaboef, jouxtant le bâtiment actuel

AUTORISER Monsieur le Maire à acquérir à l'amiable après négociations avec les propriétaires lesdites parcelles d'une superficie respective de 80 et 10 m²

APPROUVER l'échange sans soulte des parcelles cadastrées section B n°1228 et n°1225 (ex B n°132 et n°133 pour partie) situées lieudit du Bois Courtin entre les Consorts DENIS et la Commune de VILLEJUST

EMETTRE un avis favorable sur le projet de périmètre portant fusion de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne, de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et de Wissous

AUTORISER Monsieur le Maire à acquérir à l'amiable après négociations avec les propriétaires lesdites parcelles d'une superficie respective de 85, 10 et 51 m²

SOUTENIR la motion du 22/06/2015 prise par le Conseil Départemental relative au report de l'échéance créant les nouveaux EPCI du 1er janvier 2016 au 1er janvier 2018



LA MISSION LOCALE DES ULIS LANCE LA GARANTIE JEUNES !



La « Garantie Jeunes » est une innovation forte du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013 par le Gouvernement.

Inscrit dans un contrat d'engagements réciproques entre le jeune et la mission locale, le dispositif « Garantie Jeunes » veut apporter une réponse à la situation particulièrement difficile des jeunes isolés et sans ressources, qui ont besoin d'être aidés et accompagnés pour s'insérer dans la vie professionnelle. Les moins de 25 ans bénéficient ainsi d'un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie, avec une allocation d'un montant équivalent au Revenu de Solidarité Active (RSA) pendant les périodes sans emploi ni formation.

La Mission Locale des Ulis s'est mobilisée depuis le 12 juin avec une première session de 12 jeunes : chaque jeune s'engage à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation en milieu professionnel. En retour, la Mission Locale des Ulis l'accompagne dans son insertion professionnelle à travers des ateliers collectifs et des périodes d'immersion en entreprise.

De plus, un conseiller référent le suit et l'aide à résoudre ses difficultés en matière de mobilité, de santé, de logement ou avec tout autre partenaire du territoire. Ce conseiller l'appuie également dans sa recherche en termes d'emploi et de formation.

Au vu du succès de cette première session, la Mission Locale est en phase de recrutement pour la prochaine session de septembre 2015.



Pour qui ?

Tu as entre 18 et 25 ans ?

- déscolarisé,
- sans emploi ni formation,
- sans soutien familial,
- ressources < plafond RSA

Ton objectif ?

- Accéder à l'autonomie sociale et à un emploi
- Entrer dans la vie active

C'est où ?

Mission Locale des Ulis

1 rue de l'Aube
91940 LES ULIS
01 69 18 79 10

www.facebook.com/mlulis



Comment ça se passe ?

Un suivi Mission Locale

- Accompagnement intensif en collectif et en individuel
- Immersion en entreprise

Engagement réciproque d'un an entre toi et ta Mission Locale

Un accompagnement

GLOBAL



Une allocation en appui de l'accompagnement

452,22 €

Cadre de vie



RENOVATION ENERGETIQUE EN COPROPRIETE ?

Comment engager un projet de rénovation énergétique dans votre copropriété ?
 Quelles sont les réglementations existantes ?
 Les financements disponibles ?
 Comment mobiliser les copropriétaires ?
 ...



Trouvez toutes les réponses lors du **Forum de la rénovation énergétique en copropriété** organisé dans le cadre du programme européen « énergie intelligente pour l'Europe » et en partenariat avec les Communautés d'Agglomération d'Europ'Essonne et du Plateau de Saclay.

Vous êtes copropriétaire ou professionnel (Syndic, Architecte, Bureau d'Études, etc.) ?

Cet événement gratuit, associant l'ensemble des acteurs de la filière, vous permettra d'appréhender tous les aspects de la rénovation énergétique en copropriété.

Au programme :

conférences et ateliers à destination des professionnels, théâtre-forum, stands, ateliers, conférences pour les copropriétaires avec des interlocuteurs spécialisés.

Pour en savoir plus, consultez le programme complet sur le site d'Europ'Essonne : www.europessonne.fr



FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ
 PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS, VENEZ TROUVER DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

MARDI 6 OCTOBRE 2015

À PARTIR DE 15H30

À L'ESPACE LIBERTÉ DE MASSY

1 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE—91300 MASSY



ESPACE INFO ENERGIE

Toujours au plus près de vous dans vos projets de rénovation thermique.

Fort de son succès, l'Espace Info Energie continue de se développer et vous **propose à nouveau des offres** pour vous accompagner dans votre maîtrise énergétique à travers des permanences de conseillers, des ateliers thématiques et des balades thermographiques.

Ces actions peuvent vous aider au quotidien en adoptant de nouveaux gestes pour économiser l'énergie ou pour vous guider dans la réflexion à la réalisation de vos travaux d'isolation. L'objectif final étant de vous permettre une réduction de vos dépenses tout en améliorant votre confort.

Ces services sont ouverts à tous les particuliers et aux très petites entreprises du territoire. Europ'Essonne souhaite ainsi mieux vous informer et vous permettre d'agir mieux.

Pour retrouver le calendrier complet Automne-Hiver 2015/2016, connectez-vous sur :
www.europessonne.fr/au-quotidien/environnement/lespace-info-energie



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Renseignements auprès des Conseillers Info Energie :
 Paul SAUVAGE et Steffie KERZULEC
 Tous les jours sauf le mardi
 01 69 56 50 33 ou eie@solicites.org





L'OPAH (OPERATION PROGRAMMEE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT)

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT D'EUROP'ESSONNE DÉMARRE !

Qu'est-ce qu'une OPAH ? L'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une opération incitative qui permet aux habitants de bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement, et d'un accompagnement personnalisé sur les plans technique et social. Elle s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux copropriétés.

L'OPAH se concrétise par la signature d'une convention pour une durée de 5 ans entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), et la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne. Elle concerne l'ensemble du territoire intercommunal.

Pourquoi une OPAH ?

Plusieurs études sur le territoire ont révélé la présence d'un parc de logements privés à réhabiliter, et la nécessité de mettre en place un dispositif opérationnel d'accompagnement.

Les différents objectifs de l'OPAH sont :

- Prévenir le processus de dégradation des logements,
- Résoudre les situations d'habitat indigne et très dégradé,
- Contribuer au développement d'une offre de logements accessibles à tous,
- Améliorer la performance énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique,
- Accompagner et soutenir les copropriétés en difficulté.

Différents types de travaux peuvent être subventionnés : rénovation énergétique, mise aux normes des installations, adaptation au vieillissement et/ou au handicap, et réhabilitation des parties communes des copropriétés. Les aides financières sont délivrées sous réserve d'éligibilité au regard de la nature des travaux et des critères de revenus.

Comment en bénéficier ?

L'équipe de SOLiHA ESSONNE - Solidaires pour l'habitat (issue de la fusion des mouvements PACT et Habitat & Développement) est présente sur le territoire pour le compte d'Europ'Essonne.

Des permanences sont mises en place dans chacune des communes depuis le mois de juin afin que les habitants puissent poser des questions, obtenir des informations, et être accompagnés dans leurs demandes financements de travaux :



PERMANENCES EN MAIRIE DE VILLEJUST SERVICE URBANISME

LES 1ERS ET 3EMES JEUDIS APRES-MIDI DU MOIS

POUR LE MOIS D'AOÛT :

LE JEUDI 6 AOÛT 2015 DE 13H30 A 17H30

LE JEUDI 20 AOÛT 2015 DE 13H30 A 17H30

Permanences téléphoniques au 01 60 78 17 11 (mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 14h-17h)

Renseignements sur le site internet de l'OPAH www.opah-europessonne.fr ou par courriel à tact@opah-europessonne.fr

con-

Associations, loisirs, culture



2^{ème} EDITION DU CONCOURS D'IDEE A LA CREATION D'ENTREPRISE !

Europ'Essonne et la CAPS s'associent pour la 2^{ème} édition du Concours d'idées à la création d'entreprise !

Fort du succès de la première édition initiée par Europ'Essonne, et dans l'objectif de promouvoir l'entrepreneuriat sur leurs territoires, Europ'Essonne et la CAPS en partenariat avec l'Agence pour l'Economie en Essonne s'associent pour le concours d'idées à la création d'entreprise 2015 !

Habitants des 2 territoires... Vous avez une idée géniale de création d'entreprise, un concept novateur ? Porteurs de projets, tentez l'aventure et montez votre dossier... Ce concours est fait pour vous !

Ce concours se déroulera du 14 septembre au 30 octobre 2015 avec à la clef, 5 tablettes numériques pour les lauréats !

Le dossier de participation sera téléchargeable dès le 14 septembre 2015 sur les sites www.europessonne.fr ou www.essonne-developpement.com



E-CUB : COURANT D'ART SUR EUROP'ESSONNE



E-CUB c'est le nouveau rendez-vous de l'art en Ile-de-France.

Pendant 3 mois, d'Octobre à Décembre 2015, les 14 villes d'Europ'Essonne créent l'événement en présentant un projet culturel intercommunal fort et inédit.

C'est un véritable parcours artistique qui vous est proposé sous la forme d'une exposition à l'intérieur de laquelle vont cohabiter les univers du patrimoine historique et contemporain, les œuvres monumentales en extérieur et des œuvres plus légères en salle. Cet événement réunira de nombreux artistes reconnus, des pépites aussi et des associations dynamiques et actives. C'est l'occasion de les rencontrer, de découvrir le territoire à travers l'art des formes et du **Volume...**

Les élus de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne souhaitent, avec un tel projet, renouveler leur ambition pour la culture, favoriser la création des artistes, l'accès à l'art pour tous les publics.

Venez découvrir David Mesguich, Mademoiselle Maurice, Vincent Ganivet et beaucoup d'autres... L'artiste Toto exposera l'une de ses sculptures à l'automne sur la Place de l'Eglise de VILLEJUST.

E-CUB c'est aussi un travail réalisé en commun avec les services culturels des villes partageant le même objectif : faire découvrir les richesses artistiques méconnues du territoire. Le réseau des bibliothèques/médiathèques des villes a également fortement contribué à la programmation d'E-CUB.

Ouvert à tous, amoureux, passionnés ou simple curieux, ce voyage artistique est à vivre entre amis ou en famille.

Au programme : Expositions d'œuvres monumentales, ateliers participatifs, installations artistiques...
+ d'infos sur www.europessonne.fr ou www.facebook.com/ecub.levenement



FÊTE DU VILLAGE/FORUM DES ASSOCIATIONS

Retenez d'ores et déjà, la date du samedi 12 septembre 2015.

La Fête du Village sera associée au Forum des Associations, comme l'an passé, au Parc des 2 Lacs.

Vous retrouverez l'ensemble des associations de Villejust.
Nombreuses animations, nombreux stands, dîner-dansant et feu d'artifice combleront cette journée.

Pour le dîner-dansant, réservation à partir du 17 août jusqu'au 8 septembre 2015, renseignements auprès de Madame Claudine BOSCHER au 01 69 31 56 73.

Plus d'informations dans le dépliant consacré à cette journée joint à ce Villejust Informations !



LA TROUPE DES ZICOS

La Fête des Zicos

Pour fêter ses 10 ans, l'association prépare un grand spectacle inédit (le 8ème) qui aura lieu à Villejust dans le nouveau Complexe des 2 Lacs au mois de novembre.

Une scène très originale va être montée pour que le spectacle soit total, de la danse aux costumes, en passant par la vidéo, les décors... Vous retrouvez les grandes chansons Françaises et Internationales mises en scène avec entre autres les tubes de : **Florent Pagny, Stromae, Niagara, Sylvie Vartan, David Guetta, Calogero, Michaël Jackson...**

Vous pouvez réserver vos places à la billetterie Auchan (Villebon) ou par téléphone au **01 76 91 60 55**

Les Dates :

Vendredi 20 novembre à 20h30

Samedi 21 novembre à 20h30

Dimanche 22 novembre à 15h30

Dimanche 22 novembre à 20h30

Lundi 23 novembre à 20h30

Mardi 24 novembre à 20h30

Le single et le clip de cette nouvelle édition sont disponibles sur le site www.zicosite.fr

L'année dernière ce sont plus de 1700 personnes qui ont assisté aux concerts.

Nous vous attendons encore plus nombreux en 2015 !

Merci à tous.



C.L.I.C Orgyvette

SEMAINE BLEUE 2015

Semaine
bleue
2015

Cinq jours d'animation pour les plus de 60 ans

Le programme de la semaine

spectacle
débat

le 12 octobre

conférence
table ronde

le 13 octobre

randonnée

le 14 octobre

gym

le 15 octobre

Sortie
culturelle

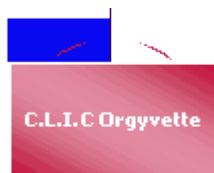
le 16 octobre



avec le CLIC Orgyvette

- Linas
- Monthéry
- Longpont sur Orge
- Nozay
- Marcoussis
- Villejust





SEMAINE BLEUE 2015

Lundi 12 octobre - 14h

Salle Jean Montaru (1 rue Gambetta) à **Marcoussis**

Spectacle débat théâtral

«C'est gentil à vous d'être passé me voir !»
par la troupe «Entrée de jeu»
et les associations d'écoute téléphonique.



Mardi 13 octobre - 14h

Salle des Echassons (rue André Chermette) à **Longpont Sur Orge**

Conférence et table ronde

«Les clés d'une conduite efficace au volant»
avec la Police, la Gendarmerie
et une auto-école.

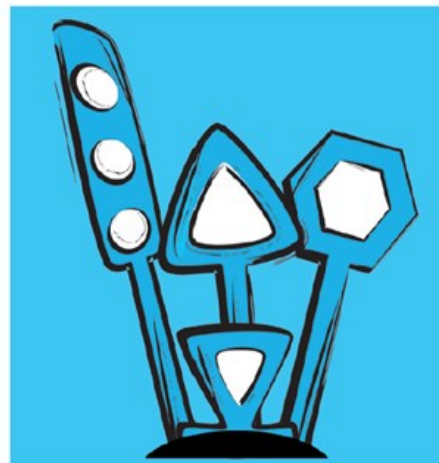


Mercredi 14 octobre - 9h

COSOM (rue de Carcassonne) de **Linas**

Randonnée pédestre

Boucle de 8 kms (2h30 de marche tranquille) autour des lacs de Brétigny-sur-Orge
Collation offerte aux participants
à l'arrivée à 12h au COSOM.



Jeudi 15 octobre - 14h

Halle des Sports (route de Villejust) de **Nozay**

Séance découverte de Qi Gong

Exercices énergétiques chinois qui favorisent la sérénité.
Les mouvements sont doux, lents et arrondis.

Vendredi 16 octobre - 14h

Centre Culturel (5-7 rue des Archers) de **Montlhéry**

SORTIE CULTURELLE



Semaine bleue 2015

**POUR LES INSCRIPTIONS, UN COURRIER VOUS SERA ENVOYÉ DÉBUT SEPTEMBRE.
RETENEZ D'ORES ET DÉJÀ VOS DATES!**

CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR 2014



Cette année encore, le critérium du jeune conducteur organisé par la municipalité en mai dernier a encore remporté un franc succès. Un article sera consacré à cet évènement sur le Villejust Informations du mois de septembre prochain.

En attendant, retour sur nos deux gagnants de l'année dernière et encore toutes nos félicitations à eux !

Lors du critérium du jeune conducteur organisé par la municipalité, avec la collaboration de l'Automobile Club de l'Ouest, en mai 2014, au Complexe Sportif de la Poupardière, **Tifenn LE GOASTER** et **Chloé DUCAMIN**, les finalistes de ce critérium ont eu la chance d'être sélectionnées et de participer à **la grande finale du jeune conducteur** qui s'est déroulée pendant les **24 heures du Mans** auto les samedi 13 et dimanche 14 juin 2015.

À l'origine de la célèbre course des **24h du Mans**, chaque année, l'ACO organise les étapes de la qualification pour la finale nationale des juniors qui se tient aux abords du stade sarthois, en parallèle de la course. Dans le cadre de cette sélection, les enfants participent à deux épreuves de mise en application du **code de la route**, l'une théorique et l'autre pratique. Placés en **condition réelle de circulation** au sein d'un espace sécurisé, ils s'essayaient à la conduite de mini-quad et de petites voitures électriques sur un **parcours** ponctué d'intersections, de panneaux et de feux tricolores.

Tyfenn a participé à cette finale sur quad et Chloé sur voiture.

Tyfenn a terminé 6ème de la catégorie quad.

Chloé n'ayant pas participé le dimanche, nous ne disposons pas de classement en ce qui la concerne.

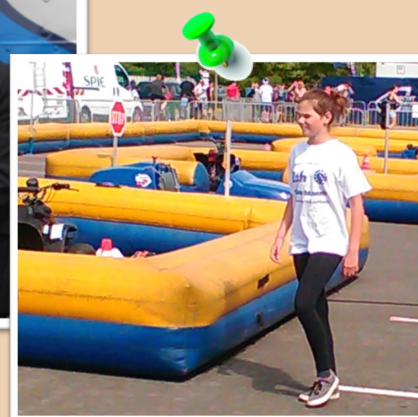
Créé en 1957 par l'Automobile Club de l'Ouest, le **CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR**, est un outil d'éveil à la conduite destiné aux jeunes à partir de 7 ans.

Sensibiliser, Former, éduquer les futurs usagers de la route à la conduite tout en s'amusant telle est la vocation du Critérium du jeune conducteur.

le **CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR** a pour vocation d'apprendre la route aux enfants tout en s'amusant...

Les parents comme les enfants ont été ravis de leur participation à cet évènement qui semble-t-il était très bien organisé notamment pour les enfants.

Toutes nos félicitations à Tyffen et Chloé pour leur participation et classement !





VELO CLUB DE VILLEJUST

C'est avec une immense joie que nous vous informons que notre jeune minime 2^{ème} année, Léo DUCAMIN a remporté le **championnat de France** de compétition route FSGT.

Ne soyez donc pas surpris si vous croisez sur les routes de Villejust un jeune et modeste cycliste drapé de la belle tunique bleu/ blanc / rouge. C'est la sienne et il l'a méritée !

Notre championnat s'est déroulé le premier week-end de Juillet dans l'Hérault, à Le Caylar.

Léo a remporté cette épreuve de façon magistrale, en s'imposant devant ses adversaires au terme d'un sprint mené de façon très talentueuse.

Léo avait déjà fait « parler la poudre » lors du championnat de l'Essonne qui s'était déroulé le 24 Mai, dans le sud de notre département. Il avait alors triomphé en solitaire.

Léo n'est pas notre seul jeune de Villejust à s'être illustré. Quentin LETESTU, cadet 1^{ère} année, arbore également un maillot distinctif, celui de meilleur cadet départemental de la FSGT. (voir photos)

- Quelques podiums de nos coureurs lors des championnats écoulés :

Championnat de l'Essonne (Route) le 24 Mai 2015 à Saint Escobille :

- **En minimes** => victoire de Léo Ducamin (comme l'an dernier !)
- **En Cadets** => victoire de Quentin Letestu
- **En Espoirs** => 2^{ème} place pour Jérémy Ambert
- **En Seniors** => victoire de Jean-Baptiste Desbois
- **En Masters** => 2^{ème} place pour Edouardo Da Fonseca

Championnat d'Ile de France (Route) le 14 Juin 2015 à Orgerus (78)

- **En minimes** => 2^{ème} place pour Léo Ducamin
- **En Cadets** => 4^{ème} place pour Quentin Letestu
- **En Espoirs** => 3^{ème} place pour Jérémy Ambert
- **En Masters** => victoire pour Arthur De Faria

Notre équipe s'est classée 2^{ème} équipe régionale au classement final des équipes d'IDF.

Championnat de France FSGT (Route) le 5 Juillet à Le Caylar (Hérault)

- **En minimes** => victoire de Léo Ducamin (voir photos)
- **En Cadets** => Quentin Letestu était bien placé mais a dû abandonner sur chute
- **En Masters** => 3^{ème} place pour Arthur De Faria

Championnat de France FSGT VTT le 11 Juillet à Munster (Alsace)

- **En Masters** => 2^{ème} place pour Arthur De Faria

Bravo à tous,
Arthur DE FARIA.





BADMINTON CLUB DE VILLEJUST

GO-GO-GO : La saison 2015-2016 débute sur de bonnes bases avec le BADMINTON CLUB de Villejust et le FRENCHY US CAMP juste avant la rentrée scolaire

Nous confirmons que le stage aura bien lieu **du 24 au 28 Août 2015 du lundi au vendredi de 19h à 22h.**

Des Joueurs de talent nous font l'honneur de venir entrainer les joueurs inscrits qui viennent de plusieurs clubs et de tous niveaux :

• **Elena PRUS** est une joueuse Ukrainienne. Elle a un Master en coaching et enseigne sur la pratique du sport et du Badminton. Elle a été classée 1ere au rang national en double dame et double mixte et 2eme en simple de 2007 à 2011. Sa meilleure place mondiale a été 18e en double mixte, 32e en double dame et 60e en simple (2011). Elle a gagné le championnat National Ukrainien entre 2005 à 2011, le Challenge International Suédois 2010, le Challenge International Kharkov Babolat de 2009, 2010 et 2014 et a remporté le Championnat Universitaire Européen en 2007 et 2011.

• **Alif RASIDI**, joueur d'origine indonésienne dont le palmarès est élevé :

Palmarès international : Vice-Champion d'Europe avec Issy-les-Moulineaux en 2009, meilleur classement mondial : 41ème en 2005, médaillé de Bronze aux Championnats du Monde Junior à Melbourne en 1998

Palmarès national : Champion de France par équipe avec Issy-les-Moulineaux en 2008, 2009 et 2010, meilleur classement Français : N°1 de 2003 à 2007

Amicalement

Philippe GAILLARD
Président
BADMINTON CLUB
VILLEJUST

Arthur FRAMERY
Dirigeant
FRENCHY US CAMP

Du lundi 24 au vendredi 28 août 2015 • Gymnase de la Poupardière




155€
la semaine



Organisé par
le BADMINTON CLUB de VILLEJUST



William Poudens
Organisateur - Niveau A4



Arif Rasidi
BWF / Équipe Nationale Indonésienne

UNE SEMAINE 100 % EN ANGLAIS AVEC L'ÉLITE DU BADMINTON

Découvrez le badminton avec des coaches nationaux et internationaux ! Renforcez vos fondamentaux physiques et techniques tout en pouvant pratiquer l'anglais ! Une immersion totale sportive et linguistique, une façon ludique et motivante pour tous de progresser en anglais et en badminton, le tout autour d'échanges culturels enrichissants. Des joueurs de classe mondiale (ils sont originaires d'Indonésie, d'Ukraine ou d'ailleurs), viennent à Villejust pour vous entrainer pendant une semaine juste avant la rentrée 2015/2016.

www.frenchyassociate.com Le stage est ouvert aux membres de clubs ainsi qu'aux non licenciés à partir de 9 ans.

Un temps fort
sera organisé le dernier jour :
tournoi, match contre
les intervenants, nous finirons
par un goûter et une remise
de cadeaux.



Renseignements et inscriptions au 06 16 59 76 12 ou philippe.gaillard@wanadoo.fr



Associations, loisirs, culture



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES : THÉÂTRE

Merci à vous tous d'être venus, si nombreux, à chaque représentation.

Les inscriptions auront lieu **le samedi 12 septembre prochain** lors du Forum des Associations qui se déroulera au Parc des 2 Lacs.

Afin de satisfaire toutes les demandes, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant aux différents ateliers théâtre auprès de **Marie-Astrid** au 06 82 97 55 70 ou tqpy@free.fr.

Les cours reprendront le lundi 14 septembre 2015.

Horaires* :

Théâtre enfants	Mercredi de 14h00 à 15h30
ou	Mercredi de 15h30 à 17h00
ou	Mercredi de 17h00 à 18h30
Théâtre pré-adolescents	Mardi de 18h00 à 20h00
Théâtre adolescents	Lundi de 18h00 à 20h00
Théâtre adultes	Mardi de 20h00 à 22h00
Atelier spectacle	Lundi de 20h00 à 22h00

* Horaires 2015, appelés à être modifiés, en fonction des disponibilités et du nombre d'inscrits.

Techniques abordées : Jeux d'expression, improvisation, diction, concentration, émotions, mémoire...
Présentation d'un spectacle en fin d'année.

Et pour plus d'informations sur le site internet, theatre-quiparlauxyeux.com.

Bonnes vacances à tous !

Marie-Astrid.

Nouveau !

Pour la prochaine rentrée, ouverture de deux cours adultes :
Un cours d'improvisation
Un cours pièce de théâtre.

Inscrivez-vous dès maintenant afin de pouvoir procéder au choix de la pièce.

Pour les adolescents, ouverture d'un cours d'improvisation.

RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 10 août	Les Vaux de Cernay	Michèle
Lundi 17 août	Les Etangs de la Minière	Michèle
Lundi 24 août	St-Sulpice-de-Favières	Karen
Lundi 31 août	Lieu non précisé	Marcelle
Lundi 7 septembre	Bouray-sur-Juine	Michèle

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle JOUBIN** au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Petites
annonces

Informations pratiques

PETITES ANNONCES

Une association est en cours de création à Villejust pour animer nos dimanches après-midis.

Différentes activités ludiques autour de l'expression corporelle, de l'échange culturel et artistique.

Diverses propositions et idées sont déjà établies mais **je suis à la recherche d'un Trésorier** pour pouvoir présenter cette association. Je suis réceptive à toute personne de bonne volonté et dynamique, de tout âge (personne majeure).

Si vous souhaitez vous présenter ou connaître d'avantage ce projet, je suis à votre disposition avec grand plaisir.
Bienvenue à tous !

Aurélia BATISTA - Tél. : 06 62 03 07 51

Associations

Pour la parution du n°417,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en
mairie au plus tard le

17 août 2015

Ramassage des encombrants

Vendredi 14 août 2015

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil – CNI – sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales – Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.69.31.74.46
Ouvert du lundi au vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin les lundis, mardis, jeudis et vendredis	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1er Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES – Secrétaire de cabinet– 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

